



RECUEIL DES PROPOSITIONS

Parl'Europe Jeunes



Dans le cadre d'un week-end à Dunkerque, de **jeunes français et belges**, du Projet Habitat Défi Jeunes, ont partagé leurs **préoccupations, vécus**, besoins mais également leurs **idées** et **solutions** sur quatre thématiques : le **logement**, la **formation**, l'**emploi** et la **mobilité**. Ce recueil de propositions reprend leurs travaux et idées.



1

Les **loyers et les charges sont devenus trop coûteux** pour les jeunes, notamment dans les grandes villes. Face à ce constat, les jeunes français et belges ont proposé :



La mise en place d'un **plafond de tarification des loyers**, intégrant un **loyer et des charges fixes** à 500 € maximum par mois pour tous les jeunes jusqu'à 25 ans, peu importe leur statut.



La **baisse** et **l'encadrement des prix des loyers**, pour les jeunes, par les propriétaires de biens immobiliers.



La **mise sous l'autorité de l'Etat de tous les loyers** qui seraient **calculés en fonction des revenus/ressources des jeunes** afin de permettre une meilleure équité entre les citoyens. Les loyers pourront être **prélevés directement sur les salaires** des jeunes, avec pour avantage, un allègement des loyers.

2

De nombreux **logements sont inoccupés** ou vacants, mais également en **mauvais état** ou de mauvaise qualité. Face à cette problématique, les jeunes ont ainsi préconisé :



La **réquisition des bâtiments publics et privés inhabités** afin de les **rénover** par et pour les jeunes.



Une **concertation entre l'Etat et les jeunes** pour la **réhabilitation de logements en mauvais état** afin que les jeunes puissent y vivre à un loyer abordable.



L'instauration d'une **certification européenne** pour la **qualité des logements en Europe**. Grâce à cette certification, des visites de contrôle de l'état et de la qualité des logements seraient organisées.

3

Il existe un **manque significatif de logements**, notamment des logements sociaux, pour les jeunes, adaptés à leurs besoins et à leurs revenus. Face à ce constat, les jeunes ont suggéré :



La **création de logements dédiés aux jeunes**, et notamment des **Résidences Habitat Jeunes** (ou Foyers de Jeunes Travailleurs) sur le modèle français, intégrant des équipes éducatives accompagnatrices et des valeurs d'éducation populaire ou permanente.



Le **développement d'une plateforme d'urgence pour les jeunes** en détresse (de 10 ans à 30 ans) dont l'objectif est de mettre fin à une jeunesse en errance.



La **réforme du système d'attribution des logements sociaux**, notamment au regard des délais d'attente et des critères demandés, afin de permettre aux jeunes d'y avoir accès.

4

Accéder à un logement est parfois complexe pour un jeune, notamment au regard des **critères et garanties** qui sont exigés par les propriétaires. Les jeunes sont également demandeurs **d'accompagnement et de soutien** dans le cadre de leur parcours logement. Ils ont ainsi proposé :



La **prise en charge** par l'Etat, ou par un autre organisme, du **dépôt de garantie** et/ou du premier loyer pour les jeunes afin de sécuriser les bailleurs sociaux et privés.



La création de **sessions d'information sur le logement dès le lycée** afin que les jeunes soient sensibilisés et informés sur les conditions d'accès au logement, et notamment les différentes aides, les types de logement, les bailleurs, etc.



La création d'une **plateforme européenne pour le logement** sur laquelle il sera possible de retrouver la liste des logements disponibles en Europe, en fonction de l'emplacement actuel ou souhaité des jeunes et de leurs revenus.



La **mise en place d'aides au logement pour tous les jeunes européens**, peu importe leur statut, afin de leur permettre de démarrer sereinement dans la vie.



Le **renforcement des équipes éducatives**, au sein des différentes solutions de logements (résidences habitat jeunes, logements sociaux, etc.) afin d'accompagner et de stabiliser les jeunes dans leur parcours logement.

FORMATION



1

Les études et formations ne sont **pas assez professionnalisantes** ou **concrètes** et ne préparent pas suffisamment les jeunes au **marché de l'emploi**. Face à ce constat, les jeunes ont suggéré :



La **multiplication des stages** pour les jeunes, dès le collège, afin de découvrir différents domaines ainsi que les débouchés professionnels des cursus scolaires, notamment dans le cadre d'un premier emploi. Les stages devraient durer plusieurs mois et être **(mieux) rémunérés**. Une équipe éducative accompagnatrice devrait également être présente pour le suivi des stages.



Le **développement de filières d'enseignement mixant le professionnel et le général**, avec des cours à choix, afin de permettre aux jeunes de s'orienter vers un corps de métier qui les correspond et d'acquérir des connaissances générales.



La **mise en place de cours de société** pour les jeunes de 15 à 25 ans dont l'objectif est d'apprendre à se retrouver dans la vie professionnelle, d'appréhender le système administratif lié à l'emploi, le fonctionnement des impôts, etc.



Le **renforcement du recrutement des jeunes apprentis et alternants**, à la suite de leur formation, dans les petites et moyennes entreprises qui ont besoin de main d'œuvre.

2

L'enseignement et la formation **ne valorisent pas assez les compétences et aptitudes** des jeunes. Ils ne permettent également pas aux jeunes de **découvrir des corps de métiers** et les débouchés possibles pour une meilleure orientation. Face à ce besoin, les jeunes français et belges ont préconisé :



La **réforme de l'enseignement** afin qu'il soit adapté aux besoins des jeunes et qu'il valorise les **aptitudes et compétences**. Le travail en petits groupes devrait également être privilégié.



La **mise en place de temps de découvertes des débouchés professionnels** et des perspectives d'emploi au sein des établissements scolaires et de formations afin de permettre une meilleure orientation des jeunes. Les professionnels du marché de l'emploi pourraient notamment être invités lors de ces temps.

→ Une **information plus détaillée et plus récurrente sur les débouchés et disponibilités de l'emploi** par rapport à la filière choisie par le jeune. L'objectif étant d'avoir une meilleure adéquation entre les formations/études proposées/choisies par les jeunes, et les besoins de main d'oeuvre des entreprises (et donc des débouchés).

3

L'environnement scolaire ou des formations est parfois **anxiogène pour les jeunes**. Face à cette problématique, les jeunes ont proposé :

→ **L'instauration d'une cellule de prévention**, avec des boîtes aux lettres, au sein de tous les établissements scolaires et de formations ainsi qu'un numéro unique d'urgence pour les jeunes dans le besoin.

→ La mise en place régulière, dans tous les établissements scolaires et de formations, de **séminaires d'information et de prévention** sur le bien-être, la confiance en soi, la bienveillance et le harcèlement.

→ La **suppression de l'agrément** pour les entreprises qui ne respectent pas les règles du contrat avec les apprentis/alternants.



EMPLOI



1

Trouver un **emploi stable, bien payé**, et avec des perspectives d'évolution n'est **pas toujours aisé** pour les jeunes, notamment au regard des exigences des employeurs. Ils ne sont également pas suffisamment **préparés au marché de l'emploi**, et à comprendre ses codes. Face à cette préoccupation, les jeunes français et belges ont préconisé :



La **mise en place d'une formation de 3 mois** pour les jeunes qui vont intégrer le monde du travail et/ou qui sortent d'études ou de formation afin qu'ils appréhendent les **codes liés à la vie professionnelle**.



Une **réduction de 10% des cotisations patronales** pour les entreprises qui recruteraient des jeunes sans expérience ou sortant d'études.

2

Les jeunes ont davantage **besoin d'accompagnement** dans le cadre de leur **insertion professionnelle**, qu'ils souhaitent à la fois **diversifiée** afin d'acquérir plus d'expériences professionnelles (grâce aux CDD) mais également **stable** sur un plan financier (grâce aux CDI). Pour répondre à ce besoin, les jeunes ont ainsi proposé :



Le **développement de structures socio-professionnelles**, telles que des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur le modèle français, qui permettent aux jeunes de (re)trouver confiance dans le monde de l'emploi, d'acquérir des expériences professionnelles, et d'être accompagnés dans le cadre de leur parcours professionnel.



La **création ou le développement de dispositifs d'engagement**, comme le service militaire volontaire, le service civique, le service volontaire européen, etc., qui permettent aux jeunes de s'insérer (ou se ré-insérer) dans la vie professionnelle.

L'**environnement de travail** actuel est ressenti comme **plus difficile** par les jeunes (mal-être, rapport hiérarchique, relations avec les collègues, etc.) alors qu'ils souhaitent un monde de l'emploi **plus moderne** et plus épanouissant. Face à ce constat, les jeunes français et belges ont suggéré :



La **formation des entreprises** et/ou employeurs au **management bienveillant**.



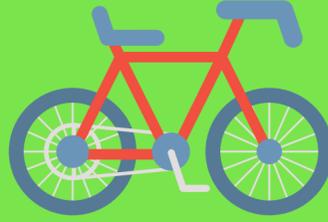
La **mise en place d'un accueil bienveillant** et **de qualité** lorsque les jeunes débutent un emploi, notamment grâce à un référent formateur présent au sein des entreprises et qui favoriseraient le bien-être au travail.



La **création d'une charte d'engagement** entre le jeune et l'employeur basée sur les valeurs du respect, de la valorisation, du non jugement, etc.



MOBILITÉ



1

Le **permis de conduire** et l'achat d'une voiture restent **coûteux** pour les jeunes. Ils sont néanmoins essentiels à leur mobilité et à leur accès à un emploi. Face à cette problématique, les jeunes français et belges ont proposé :



La **gratuité du permis de conduire** théorique et pratique pour les jeunes jusqu'à 30 ans ou la **mise en place d'une aide financière** au permis de conduire qui **s'adresserait à plus de jeunes**.



L'**aménagement** des **horaires** pour les jeunes, dans le cadre de leur emploi, afin qu'ils puissent réaliser leur formation au permis de conduire.

2

Les **transports en commun restent chers** pour les jeunes et sont parfois **difficiles d'accès**, notamment dans les territoires ruraux (horaires, fréquences, éloignés des lieux de travail et/ou du domicile, etc.). Face à ce constat, les jeunes ont préconisé :



La **gratuité des transports en commun** pour tous les citoyens, comme cela se fait déjà dans certaines villes comme Dunkerque.



La mise en place d'un **abonnement commun à tous les citoyens** allant de 12 € à 20 € maximum pour les jeunes de 16 à 35 ans.



Le **renforcement de la mobilité ferroviaire au niveau européen**, à travers la création d'une plateforme d'achat de titres de transports européens à prix abordables. L'objectif étant de rendre le transport ferroviaire plus abordable au niveau européen, plutôt que l'avion, mais également plus accessible en désenclavant les territoires.

3

Les jeunes ressentent également que les **transports en commun** sont de **moins en moins sécurisant** et **sécurisés** (agressions, violences, incivilités, etc.). Face à cette préoccupation, les jeunes ont suggéré :



Le **développement d'équipes de médiation** dans les transports en commun, mais également des effectifs d'aides et de sécurité.



L'instauration d'un **pass de bienveillance** : un jeune bienveillant et respectueux dans les transports en commun pourra bénéficier de la gratuité de ces transports. Au contraire, un jeune irrespectueux ou qui a commis des incivilités devra payer ces titres pour se déplacer en transports en commun.

4

Face à la crise climatique, les jeunes mettent en avant la nécessité de **développer** et de **rendre accessibles des mobilités et transports plus écologiques et verts**. Ils ont ainsi préconisé :



La **construction d'un plus grand nombre de véhicules électriques ou à gaz**. Il sera alors nécessaire de **recycler les batteries** des voitures électriques et de mettre à disposition **plus de bornes électriques** pour recharger les véhicules. Enfin, il sera nécessaire de **rendre accessible**, au niveau du coût, **l'achat de véhicules électriques** par les particuliers.



La **sensibilisation des employeurs/entreprises** à l'utilisation de **mobilités douces et vertes**, telles que des vélos électriques, pour de courts déplacements professionnels.



Habitat Défi-Jeunes



Habitat Défi Jeunes

Un projet Interreg 2021

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional et le co-financement de la Région Wallonne et la Métropole Européenne de Lille

En collaboration avec le CRAJEP Hauts-de-France

